















www.ctbaplus.fr

COMMENT OBTENIR LA CERTIFICATION CTB-A+?

avec l'accompagnement de FCBA...















CE QU'APPORTE LA CERTIFICATION AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

- 1. La mise à disposition de référentiels techniques intégrant les évolutions marché
- 2. Contrats d'assurances spécifiques aux entreprises certifiées
- 3. Outil de différenciation commerciale

















LES SUPPORTS DISPONIBLES

- Un site Internet avec espace réservé aux entreprises certifiées

- Des supports de communications tels que (plaquettes, posters, guides...)

- La promotion de la Marque par des conférences techniques régionales















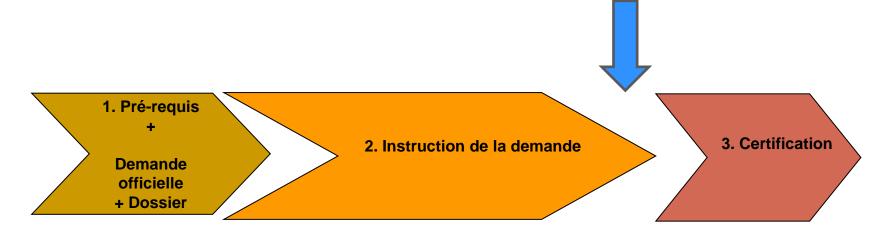




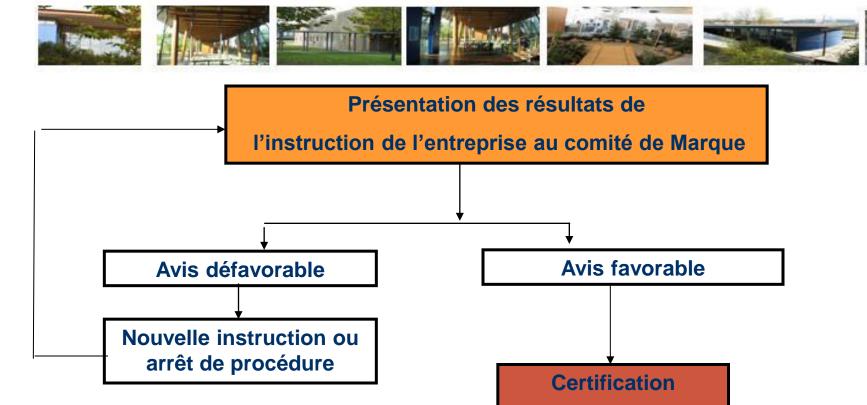


LA PROCÉDURE DE CERTIFICATION

Présentation au Comité de Marque















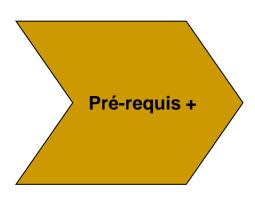








1. LES PRÉ-REQUIS POUR LA DÉMARCHE



2 ans d'activité

chantiers réalisés représentatifs

















2. LA DEMANDE OFFICIELLE + DOSSIER À RENSEIGNER

1.Demande officielle et dossier

demande officielle

déclaration sur l'honneur

dossier de l'entreprise et renseignements techniques

déclaration des derniers chantiers réalisés

















3. L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE

2.Instruction de la demande

2.1 Phase d'instruction initiale

2.2 Phase probatoire

Elle comporte 2 visites d'audit:

- contrôles de chantiers terminés
- contrôle de chantiers en cours
- audit administratif









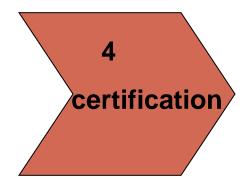








4. CERTIFICATION DE L'ENTREPRISE



Une fois l'entreprise certifiée, elle sera suivie de la façon suivante :

- 2 audits par an en entreprise basés sur :
 - un contrôle de chantiers terminés et en cours
 - le respect des procédures administratives

















LE COÛT DE LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION

- ➤ Visite probatoire1070 euros Ht par visite.
- Le nombre de visites dépend de l'effectif de l'entreprise lié aux activités certifiées.

















LE COUT ANNUEL DE LA CERTIFICATION

- Part forfaitaire (droit d'usage de la Marque) ...1027 euros Ht (base 2012)
- Contribution à la promotion de la Marque0,20% du CA (N-1) liées aux activités certifiées

Nb : les coûts visites d'audits sont inclus dans la part proportionnelle

















LES ENGAGEMENTS DES ENTREPRISES

- 1. Le respect de la déontologie commerciale
- 2. La compétence du personnel et qualité de la prestation (intégration des aspects santé-environnement)
- 3. Le suivi des clients (SAV...)
- 4. Le respect des exigences santé-environnement

















LES ATOUTS DE LA CERTIFICATION POUR LE MARCHÉ

- 1. le suivi de l'entreprise par tierce partie (FCBA)
- 2. un service de renseignements techniques à disposition des clients
- 3. des assurances spécifiques aux entreprises certifiées

















www.ctbaplus.fr

